



# Procès-Verbal Assemblée Générale

Du Jeudi 20 juin 2019

FIAP Jean Monnet, PARIS

L'an deux mille dix neuf

Le jeudi 20 juin, 17 heures

Les membres de l'association française des IPRP de SSTI se sont réunis en assemblée générale sur convocation du président au nom du conseil d'administration, conformément aux statuts.

Mme la Présidente constate que 24 membres de l'association sont présents ou représentés (par 3 pouvoirs).

L'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée.

Mme la Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- les pouvoirs,
- les lettres de convocation ayant préalablement été communiquées aux membres.

Mme la Présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

1. Émargement
2. Bilan d'activité – Rapport moral
3. Bilan financier
4. Projets 2019/2020
5. Montant de la cotisation
6. Renouvellement de membres
7. Questions diverses

## **1. Emargement**

Cf. feuilles d'émargement

## **2. Bilan d'activité / Rapport moral**

Cf. diaporama présenté ce jour par Mme la Présidente

- Rappel de la composition des membres du CA et de leurs rôles
- Présentation des activités de l'association pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2018 et le 1<sup>er</sup> semestre 2019
- Point sur les commissions de l'AFISST : ergonomes, responsables de pôles, HSE
- Point sur la journée nationale 2019

Remarque : M Garabiol a assisté à l'ensemble de la JN, ce qui n'est habituellement pas possible, et a permis selon lui de mieux comprendre notre fonctionnement, notre travail, nos préoccupations, notre dynamisme. Son retour a été très positif.

Approbation du rapport moral : approuvé à l'unanimité

## **3. Bilan financier**

Cf. diaporama présenté ce jour par M le Trésorier

Remarques :

- Postes principaux sur les dépenses 2018 : JN et commissions, Frais du CA, Site Internet
- A aujourd'hui nous avons environ 10 200 € sur les comptes

Approbation du bilan financier : approuvé à l'unanimité

## **4. Projets 2019 / 2020**

Cf. diaporama présenté ce jour par Mme la Présidente

- Travail sur le RGPD
- Organisation de la JN 2020 : elle aura lieu les 18 et 19 juin (Commissions le 18 et JN le 19)
- Participation éventuelle au congrès de Strasbourg

## **5. Montant de la cotisation**

Le montant de la cotisation reste inchangé à 15 €.

Approbation à l'unanimité par l'ensemble des participants.

## **6. Renouvellement de membres / candidatures**

Pas de renouvellement de membres cette année

1 siège vacant

Candidature de Monsieur Gaspard GRAVIER, de l'AIST 43, ergonome et responsable de pôle

Elu à l'unanimité

1 personne peut nous rejoindre pour apporter une aide sans être membre du bureau

M François DUFOUR, responsable de pôle dans un Service de l'Île de France

Approuvé

## **7. Questions diverses**

Précision de l'intérêt d'adhérer à l'AFISST

- Tarif de la JN et des commissions
- Faire perdurer les réseaux d'échanges et permettre l'organisation de la JN
- Communiquer, être reconnu, porter les avis des IPRP, par ex pour les auditions
- Présenter, promouvoir l'activité des IPRP
- On n'est pas un syndicat, mais une association qui représente les professionnels
- Permet d'avoir une structure juridique identifiée, d'avoir un site Internet, un compte...
- Question de représentation : il faut être nombreux pour porter un avis entendu

Rappel sur les commissions du lendemain

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures

Il a été dressé le présent procès-verbal signé des membres du bureau.

La Présidente, Virginie RASCLE

La Secrétaire, Amélie LAUNAY